

FISCALITE ET CROISSANCE ECONOMIQUE DU CAMEROUN

CAMEROON'S TAXATION AND ECONOMIC GROWTH

WAFFEU Yves Désiré

Docteur en Sciences de Gestion

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Université de Dschang

Département de comptabilité – finance, Cameroun

kaposage@yahoo.fr

Date de soumission : 14/05/2021

Date d'acceptation : 06/07/2021

Pour citer cet article :

WAFFEU Y. (2021) « FISCALITE ET CROISSANCE ECONOMIQUE DU CAMEROUN », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 3 » pp : 281 – 304.

Résumé

Le Cameroun est un pays en voie de développement, qui tire sa principale source de revenu de la fiscalité. Les recettes fiscales représentent à elles seules plus, de 80% des recettes totales. L'assiette fiscale repose surtout sur le secteur formel, formé d'organisations tant publiques que privées. L'idée centrale de ce travail est que l'existence d'une pression fiscale élevée dans l'économie Camerounaise a pour conséquence de décourager l'activité productive. A partir des études empiriques menées, nous sommes parvenus à montrer que le taux de la pression fiscale au Cameroun (autour de 14%) agit positivement sur la croissance du PIB. Pour parvenir à ce résultat, l'étude s'est basée sur un modèle explicatif de la croissance économique reliant le PIB, aux variables explicatives comme le taux de pression fiscale, l'investissement et le taux d'ouverture commerciale, qui sont des variables explicatives assez ignorées dans les développements théoriques fournissant une explication du phénomène de la croissance. Il ressort des résultats des tests pratiques que le variable taux d'ouverture commerciale influence négativement la croissance conformément à notre hypothèse. En somme, pour atteindre un niveau de croissance élevé, l'Etat Camerounais devrait revoir sa politique fiscale.

Mots clés : Croissance ; assiette fiscale ; pression fiscale ; investissement ; taux d'ouverture commerciale

Abstract

Cameroon is a developing country, which derives its main source of income from taxation. Tax revenue alone accounts for more than 80 % of total revenue. The tax base is mainly based on the formal sector, made up of both public and private organizations. The central idea of this work is that the existence of a high fiscal pressure in the Cameroonian economy has the consequence of discouraging productive activity. From empirical studies, we have managed to show that the rate of fiscal pressure in Cameroon (around 14 %) has a positive effect on GDP growth. To achieve this result, the study was based on an explanatory model of economic growth relating GDP, to the explanatory variables such as the rate of fiscal pressure, investment and the rate of trade opening, which are variables explanations that are largely overlooked in theoretical developments providing and providing an explanation of the phenomenon of growth. The results of the practical tests show that the variable open trade rate negatively influences growth in accordance with our hypothesis. In short, to achieve a high level of growth, the Cameroonian State should review its fiscal policy.

Keywords: Growth; the taxes base; fiscal pressure; investment; the rate of trade opening

INTRODUCTION

A la suite des travaux de Montagnier (1998) et en s'appuyant sur les échecs du marché, un influent courant de pensée souligne le rôle et l'importance de l'Etat dans toute économie, le besoin d'une offre de biens publics, la nécessité de réduire la pauvreté ou les inégalités, toutes choses nécessaires pour l'atteinte d'une croissance économique saine et durable.

D'après Fotsing (2004), « la croissance économique est le fait majeur qui caractérise l'histoire économique du monde depuis les débuts de la révolution industrielle. Elle est devenue, incontestablement, l'horizon unique que les pays industrialisés et ceux en voie de développement, ne cessent de pointer du doigt. Il est l'élément principal d'appréciation économique dans le temps et dans tout pays », et pour remplir les différentes conditions pouvant y conduire, les Etats ont, entre autres, comme moyen d'opérer un prélèvement fiscal substantiel.

A l'image des autres pays du monde, notre pays utilise le prélèvement fiscal pour faire face aux différentes charges concourantes à sa croissance.

Mais la question aujourd'hui est de savoir si les différents impôts que comporte le système fiscal Camerounais sont de nature à favoriser l'investissement qui demeure le moteur indéniable d'un développement socio-économique.

Il existe déjà une importante littérature consacrée aux effets de la fiscalité sur la croissance, mais dans la plupart du temps les travaux appliqués existants omettent souvent de tenir compte de certaines variables ; qui agissent pourtant négativement sur la croissance.

Le renouvellement de l'analyse à travers un modèle de croissance endogène et à travers la prise en compte des variables souvent ignorées aura certainement pour effet de renforcer le paradoxe du manque de travaux appliqués consacrés aux effets de la fiscalité¹ sur la croissance (Kpocheme, 2015).

La fiscalité se concrétise par le paiement de l'impôt² résultant de l'activité exercé par les entreprises et elle constitue pour la société une charge à gérer tout en optimisant les différents choix fiscaux.

¹ De nos jours, qu'elles que soient les appellations utilisées (impôts, taxes, contributions...), la fiscalité s'analyse comme l'ensemble des prélèvements effectués à titre définitif et par voie de contrainte, par la puissance publique ; Etat ou collectivités locales, ou par des organismes supranationaux sur des personnes physiques ou morales.

² L'impôt est une prestation pécuniaire requise des membres de la collectivité (personnes physiques ou morales). Elle est perçue par voie d'autorité et à titre définitif, sans contrepartie, en vue de la couverture des dépenses publiques. On distingue l'impôt direct et l'impôt indirect.

Selon Boadway and Keen (2006) et Delatre (1987), Les pressions fiscales³ affectant la croissance de l'entreprise portent essentiellement sur le taux d'imposition, la base imposable, la déduction des amortissements, les reports déficitaires, les incitations fiscales et éventuellement les réformes fiscales.

La problématique des effets de la fiscalité sur la croissance économique est une préoccupation qui a retenue l'attention de plusieurs auteurs.

Bouvier (2007) ; Keen (2007) ; Laurent (2000) ; Lamarque et Ayrault (2009) ; ont largement abordé le sujet, mais dans la plupart de temps, les travaux appliqués omettent souvent de tenir compte de certaines variables pertinentes.

D'après Slemrod (2007), (Shahe and Stiglitz, 2005), La prise en compte de ces variables a révélé un effet néfaste de la fiscalité sur la croissance.

Le renouvellement de l'analyse pour le cas du Cameroun nous permettra à coup sûr de tester les effets de ces variables sur la croissance de l'économie Camerounaise. L'étude aura certainement l'avantage de tester scientifiquement les multiples plaintes des commerçants, sociétés et entreprises Camerounais au sujet de notre système fiscal.

Le concept de la fiscalité est très large et incluse les différents types d'imposition : l'impôt sur les bénéfices, la Taxe sur la Valeur Ajoutée, les droits de mutations, les taxes locales et les cotisations sociales (Nzakou, 2004).

Les mesures fiscales diffèrent d'un pays à un autre, ce qui peut être une source de distorsion fiscale. Par conséquent, la croissance économique du Cameroun peut être affectée de manière différente par ces facteurs fiscaux. Ainsi, la fermeture de certaines entreprises Camerounaises peut-elle être due au poids de taux d'imposition trop élevé ? Dans quelle mesure le traitement fiscal peut-il avoir les conséquences néfastes sur la croissance économique du Cameroun ?

C'est ce qui justifie donc le choix de notre article intitulé « Fiscalité et croissance économique du Cameroun ». Nous présenterons dans le cadre de cet article le contexte et les objectifs de la recherche, ensuite la revue de littérature. En outre le cadre théorique, la revue de

³ La pression fiscale définit l'importance relative des prélèvements obligatoires dans l'économie nationale. Elle est une grandeur macroéconomique dont le taux est défini par rapport au PIB (Produit Intérieur brut) et traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'Etat pour faire face à ses charges.

l'environnement fiscal camerounais. Enfin le canevas de la méthodologique et l'analyse des résultats obtenus.

1. Présentation de l'étude

Nous allons présenter d'abord, le contexte de la recherche et la revue de la littérature. Ensuite, la méthodologie adoptée pour la validation du modèle proposé à savoir les déterminants et la démarche de l'élaboration de la liste d'informations susceptibles d'être présentées en ligne par les entreprises.

1.1. Définitions des objectifs et du contexte de la recherche

Le regain d'intérêt pour les PME tient aussi à l'accent qui est davantage mis sur l'influence potentiellement significative qu'elles ont dans la promotion de l'innovation, de l'emploi et de la croissance en particulier dans le secteur des services et qui prend de l'importance dans les pays tant développés qu'en développement.

S'il y'a une grande convergence dans les préoccupations des pays en matière de fiscalisation des PME, les disparités au sein du secteur des PME de chaque pays (ces entreprises allant du simple particulier qui exerce une activité rentable à temps partiel aux sociétés qui emploient plusieurs centaines de salariés) et entre les pays sont aussi très marquées.

Toutefois certains impôts⁴ sont définitivement supportés par l'entreprise (les impôts directs notamment l'impôt sur le bénéfice), et d'autres collectées par l'entreprise sur le consommateur final qui en supporte la charge (Taxe sur la Valeur Ajoutée). L'entreprise est dans les deux cas, comptable du Trésor Public des sommes dont elle est le débiteur légal, quel que soit le débiteur effectif. La charge fiscale est assise sur des éléments imposables par les services fiscaux, suivant les particularités des systèmes fiscaux de la juridiction fiscale de compétence dont relève l'entreprise et perçue par le Trésor Public.

De même, les services fiscaux peuvent être confrontés à l'application de l'impôt aux opérations dont le déroulement se poursuit sur le territoire de plusieurs Etats. La souveraineté des pouvoirs fiscaux nationaux pris individuellement fait courir le risque de double imposition.

⁴ L'impôt est une prestation pécuniaire requise des membres de la collectivité (personnes physiques et morales). Elle est perçue par voie d'autorité et à titre définitif, sans contrepartie, en vue de la couverture des dépenses publiques. On distingue l'impôt direct et l'impôt indirect.

Notre principal objectif est de déterminer l'impact de la fiscalité sur la croissance économique du Cameroun.

L'étude part d'un objectif général duquel découlent trois autres objectifs spécifiques.

OS1 : Analyser la corrélation entre la pression fiscale et la croissance économique du Cameroun

OS2 : Montrer la contribution du niveau d'investissement à la croissance économique du Cameroun

OS3 : Analyser la corrélation entre le taux d'ouverture commerciale et la croissance économique du Cameroun

Pour pouvoir atteindre les objectifs fixés, les hypothèses suivantes sont émises :

Hypothèse 1 : Le taux de pression fiscale agiterait négativement sur la croissance économique du Cameroun.

Hypothèse 2 : Le niveau d'investissement influencerait positivement sur la croissance économique du Cameroun.

Hypothèse 3 : Le taux d'ouverture commerciale de l'économie Camerounaise ne favoriserait pas la croissance.

1.2. La revue de la littérature

La fiscalité Camerounaise s'attarde à l'obligation fiscale des contribuables auxquelles peuvent être imputés des éléments imposables susceptibles d'entrer dans le champ de compétence de plusieurs juridictions fiscales nationales.

Aux Etats Unis, le taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu a été porté à 91% lors de la seconde guerre mondiale et il faut attendre 1964 pour qu'il revienne à 70%, sous le mandat du Président Kennedy. Le président Ronald Reagan l'abaisse à 50% en 1981, puis à 28% en 1986. Mais Bill Clinton la relève à 39,6% en 1992, avec un taux prohibitif pour les rémunérations dépassant un million d'euros, qui sera cependant contourné par le biais des plans de stock-options « liés à la performance ».

En Angleterre, le taux de la tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu a été porté à 89% pour financer l'effort de guerre de la deuxième guerre mondiale. A la fin des années 70, les

revenus de placement sont taxés à 98%, les hauts revenus du travail à 83% et les plus-values à moyen terme à 40%, sous le gouvernement travailliste de James Callaghan.

Les principales réformes fiscales ont été effectuées après 1979 et l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher, qui a fortement baissé les impôts sur le capital et sur les hauts revenus, proposant même au début des années 1990, une « poll tax », frappant au même taux tous les contribuables, quel que soit leur revenu, avec un taux à un chiffre.

En France, après 1981, l'impôt sur le revenu comptait onze tranches. La onzième qui était la plus élevée pour les plus hauts revenus, a vu son taux porté de 60% à 65% par le gouvernement de Pierre Mauroy. Après 1986, le premier ministre Jacques Chirac a ramené ce taux à 55%. Il sera de nouveau abaissé en 2002, à 35%.

L'arrivée de Margaret Thatcher au pouvoir en Angleterre en 1979 et de Ronald Reagan aux Etats Unis en 1980, a complètement modifié la donne sur le plan fiscal.

En Europe, l'acte unique de 1991 est un traité communautaire qui ouvre la voie à une concurrence fiscale sans limite, car il fixe une règle de décision à l'unanimité pour tout ce que concerne les questions sociales et fiscales, accordant de fait à l'Angleterre un droit de veto sur toute politique commune en la matière.

Les baisses d'impôts dans ces deux pays vont vite être imitées par l'Europe continentale et elles sont à l'origine d'un nouveau boom de croissance dans les années 1980 et en 1990. En France, le paquet fiscal voté au printemps 2007 sous le gouvernement de François Fillon réoriente l'impôt sur la fortune vers l'investissement dans des parts de petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, les heures supplémentaires sont détaxées et exonérées de cotisations sociales.

2. L'environnement fiscal Camerounais

Les activités économiques se déroulent dans un environnement fiscal régi par les lois fiscales et les textes qui organisent, fixent et autorisent l'assiette, la liquidation, le recouvrement puis le contrôle de l'impôt, éléments qui conditionnent le climat fiscal.

Il s'agit d'analyser la fiscalité et les données économiques et sociales.

Cette analyse se fera en deux étapes :

2.1. La fiscalité et les données économiques

La fiscalité reste fortement dépendante des données économiques. Le Cameroun présente une configuration économique semblable à quelques nuances près, à celles des pays sous-développés. La production intérieure brute y est composée des éléments :

- Le secteur primaire regroupe l'agriculture, la pêche, l'élevage, les forêts. Plus de soixante-quinze pour cent (75%) de la population vit de ces activités.
- Le secteur secondaire regroupe l'industrie qui y est encore embryonnaire dans la formation du PIB est de 13,9 % environ en 2016 (INS, 2016). La croissance dans ce secteur est moins forte que celle enregistrée dans le secteur primaire. Au moment où les industriels des bâtiments et travaux publics sont en forte expansion, les industries extractives réalisent une contre-performance.
- Le secteur tertiaire caractérisé par un commerce souvent hypertrophié par rapport aux sous-secteurs n'est fondé que sur une exportation et une consommation limitées. Dans ce secteur, le commerce connaît une croissance de 5,1% en 2016 contre 3,7% en 2015.

On note un réel déséquilibre des secteurs et, au point de vue fiscal, la localisation des revenus et les recettes tirées de leur imposition restent mitigées. Une répartition plus uniforme du fardeau fiscal par secteur et par activité, améliorerait l'allocation des ressources ainsi que la performance économique Camerounaise.

Dans ces conditions, on pourrait penser que le régime fiscal Camerounais paralyse la croissance économique. Dans un contexte de mondialisation grandissante de l'économie, la compétitivité de la structure fiscale revêt de plus en plus d'importance pour la performance économique du pays. La structure profonde des marchés et de l'économie change avec une rapidité surprenante. En réalité, les choix ne sont pas restreints, mais les avantages des politiques d'harmonisation internationale apparaissent avec plus d'évidence et les coûts des mauvaises décisions se ressentent de façon immédiate et flagrante. Par exemple, des politiques fiscales inadéquates, caractérisées par une répartition médiocre des ressources, ont toujours eu pour conséquences une production et des ressources plus faibles pour les pays qui les appliquent.

Il faudra à l'échelle internationale, une gestion fiscale plus réaliste, une coopération et une harmonisation plus poussées en matière fiscale pour pouvoir faire face à l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements. « En raison de son appartenance à l'espace CEMAC, le Cameroun devra ajuster davantage sa politique fiscale pour rester concurrentiel, à

une période où les autres pays modifient leurs stratégies fiscales pour attirer des investissements et créer des emplois ».

2.2. La fiscalité et les données sociales

Il n'y a pas de développement économique sans développement social. Sur le plan social, le Code Général des Impôts a prévu en matière d'impôt sur le revenu, des exonérations, des exemptions, des progressivités par tranches ou globales. En analysant les mesures participant à la socialisation de l'impôt, il faut tenir compte des avantages accordés aux citoyens ainsi que des taxes qui sont prélevées.

Lorsque l'Etat accorde de bonnes prestations sociales dans des domaines tels que l'éducation, la santé, les infrastructures sociales, le bien être des individus s'en trouve directement amélioré et, dans certains secteurs, la compétitivité des entreprises en est accrue.

Mais si les recettes fiscales servent à financer des programmes sociaux ou économiques d'une efficacité incertaine ou à couvrir les coûts d'interventions gouvernementales mal avisées, le pays supportera mal la comparaison au plan international et, sur le plan intérieur, une telle situation alimenterait des tensions sociales.

Dans la structure sociale Camerounaise, on observe d'une part une minorité cultivée et puissante et d'autre part une grande masse rurale analphabète et disposant d'un revenu moyen très insuffisant. Cette grande masse rurale engendre une économie de subsistance s'ouvrant lentement au commerce et à la circulation monétaire.

Dans ces conditions, l'assiette et le recouvrement des impôts sont rendus très difficiles auprès de cette paysannerie démonétisée.

A un moment où l'Etat se propose de combattre la pauvreté et d'accroître en même temps ses recettes fiscales, il se pose la question de savoir si la fiscalité est au service de la cause sociale. Le contexte Camerounais étant caractérisé par une prépondérance des impôts indirects (TVA, droits fiscaux, contributions indirects), nous amène à mentionner que l'impôt est avant tout un écrêtement du PIB et par extension un « facteur d'appauvrissement ».

3. Le canevas de la méthodologique

Cette partie examine l'architecture de l'économie Camerounaise à travers l'évolution de sa croissance et des recettes fiscales, puis expose l'analyse empirique du rôle économique de la fiscalité dans la croissance et l'exposé de la méthode d'estimation, en passant en revue l'environnement fiscal Camerounais.

3.1. Evolution de la croissance et des recettes fiscales au Cameroun

La croissance économique du Cameroun, à l'image de celle des économies de la plupart des pays du tiers monde est caractérisée, de 2009 à 2017 par une évolution en dents de scie.

En effet, il est observé qu'à une année de fort taux de croissance succède une année de taux de croissance plus faible, voir négatif. Si cette situation a prévalu de 1960 à 2008, de 2009 à 2017 les taux de croissance annuelle de l'économie Camerounaise se sont améliorés et se sont quasiment stabilisés autour de 5%.

Mais cette amélioration du taux de croissance depuis la relance économique observée à partir de 1990, n'a été possible que grâce à la conjugaison de plusieurs facteurs au nombre desquels la libération progressive de l'économie et l'assainissement des finances publiques.⁵

Ainsi, on a pu observer une amélioration de la croissance favorisée par une augmentation des recettes fiscales comme présentés dans le tableau suivant :

Tableau n° 1 : tableau comparatif de l'évolution des recettes fiscales non pétrolières et du taux de croissance économique de 2009 à 2017

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes fiscales intérieures en milliards FCFA	827	855,7	988,0	1053,0	1230,4	1387,1	1588,9	1615,6	1790,4
Taux de croissance économique en %	4,5%	4,1%	4,6%	5,6%	5,9%	6%	5,4%	3,5%	4,1%

Source : Rapport annuel DGI de 2009 à 2017 ;

3.2. Analyse de l'évolution des recettes fiscales et du taux de croissance économique de 2009 à 2017

L'augmentation des recettes fiscales bien qu'ayant favorisées la croissance a aussi l'avantage de paralyser l'économie. Les recettes fiscales sont en augmentation relative, mais le taux de croissance économique ne varie pas de façon significative d'une année à l'autre. Les taux de

⁵ L'assainissement des finances publiques est d'autant plus bénéfique pour le Cameroun en ce sens que les recettes fiscales y découlant sont d'une importance capitale dans le budget de l'Etat du fait de la nature fiscale de l'économie.

croissance économiques mêmes positifs cachent certainement des disparités criardes au sein de la population. Il y'a donc une incidence sur l'économie (Neck F, 2004).

« Du point de vue de la fiscalité sur l'incidence économique, les mécanismes de prélèvement sont inefficaces lorsque les coûts induits dépassent les gains. Ils peuvent engendrer des distorsions sévères.

Ces distorsions sont d'autant plus sévères plus que la base fiscale est étroite et les taux comparativement élevés. Il découle de ces principes généraux que les impôts directs et indirects sont préférables aux divers transferts et prélèvements ainsi qu'aux revenus implicites de distorsions financières.

Selon une logique analogue concernant les impôts indirects, l'harmonisation et la réduction des taux moyens ainsi que l'élargissement de l'assiette conduisent à une plus grande efficacité du système fiscal. Enfin, concernant les impôts sur les biens, il est préférable de taxer la consommation interne finale plutôt que le commerce extérieur, pour des raisons d'efficacité et de compétitivité ».

C'est au vu donc de cette analyse qu'on est tenté d'en savoir plus sur le modèle économétrique à adopter.

Le modèle empirique qui découle de l'équation (1) et qui sera testé dans le cadre du présent travail s'écrit de la façon suivant :

$$\ln Y_t = \alpha_0 + \alpha_1 \ln INV_t + \alpha_2 \ln TPF_t + \alpha_3 \ln TO_t + U_t$$

Avec U_t : le terme d'erreur (ensemble des variables omises et dont l'influence sur la croissance est non négligeable).

D'après Slemrod (2007), l'investissement a un effet positif sur la croissance dans les modèles de croissance endogène. Les variables taux de pression fiscale et degré d'ouverture commerciale sont sources de moindre croissance (Shahe and Stiglitz ,2005). Le tableau n° 2 résume les signes attendus des variables.

Tableau n°2 : Hypothèses sur les signes des coefficients des variables

Variables	Dénomination	Signes attendus
Investissement	INV	+
Taux de pression fiscale	TPF	-
Taux d'ouverture commerciale	TO	-
Produit Intérieur Brut	Y	Expliqué

Source : Auteur

- Choix des variables
 - ✓ La variable expliquée : le Produit Intérieur Brut (PIB)

Il est considéré comme l'un des meilleurs indicateurs pour mesurer le niveau de croissance économique d'un pays. Il mesure le comportement économique tant en terme de revenus que de dépenses. En effet, une économie qui produit de grandes quantités de biens et services est mieux à même de satisfaire les demandes des ménages, des entreprises et des pouvoirs publics.

- ✓ Les variables explicatives
 - L'investissement : INV

L'investissement est une variable très importante dans l'explication de la croissance du PIB. Lorsqu'on constate une baisse de la demande générale des biens et services au cours d'une récession, une large part de celle-ci peut généralement être imputée aux dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement se justifient pour les raisons suivantes : elles permettent aux entreprises d'accroître leur capacité de production par l'acquisition de nouvelles machines. Ensuite, elles permettent aux entreprises de pouvoir constituer leur stock de matières premières et de produits finis.

- Le taux de pression fiscale : TPF

Selon Paysant (1992), le TPF est le rapport de l'ensemble des recettes fiscales au PIB.

L'augmentation de la pression fiscale découragerait l'activité productive et exercerait de ce fait une influence négative sur la croissance et le développement. Les entreprises étant le lieu par excellence de la production de la valeur et de l'importance de la matière imposable. L'Etat ne peut pas les imposer trop lourdement sans risquer de mettre en cause la croissance ultérieure, sauf si le taux d'investissement de la puissance publique est élevé.

- Le taux d'ouverture commerciale : TO

Le taux d'ouverture commerciale, défini comme la somme des exportations et des importations rapportées au PIB, est introduit dans le modèle, afin de saisir les effets des taxes sur la composition et non sur le niveau des échanges, niveau qui dépend des variables structurelles. Son introduction permet de saisir son effet sur la croissance. Selon Guillaumont (1985), le taux d'ouverture commerciale entraîne une réallocation des facteurs plus conforme aux avantages comparatifs, accroît la concurrence sur les marchés dont il augmente la taille. Il facilite aussi des entreprises à des biens intermédiaires ou à des techniques de production de meilleure qualité. Elle peut également accroître l'épargne intérieure si le taux d'épargne privée est plus élevé dans le secteur des biens échangeables.

- Les sources des données et présentation de la méthode d'estimation

Les données retenues vont de 2009 à 2017 pour tenir compte de la disponibilité des données concernant toutes les variables de l'étude.

L'étude utilise l'outil économétrique pour tester les relations entre les variables. A cet effet, la méthode d'estimation retenue pour la relation spécifiée plus haut se fait en quatre grandes étapes :

- Identification de l'ordre d'intégration des séries à l'aide du test de racine unitaire de Dickey et Fuller ;
- Test de cointégration à la Engle-Granger et le modèle à correction d'erreur;
- Mise en évidence des relations de causalité entre les variables à l'aide du test de causalité de Granger ;
- Test de normalité de Jarque Bera.

Toutefois il sera procédé à la vérification de la significativité de chacune des variables et du modèle dans son ensemble.

3.3. Analyse économétrique de l'impact de la fiscalité sur la croissance

Dans cette partie, il ressort que le niveau de croissance économique d'un pays peut être appréhendé à travers le Produit Intérieur Brut (PIB). Plusieurs variables peuvent expliquer la croissance du PIB, mais nous ne retiendrons que l'incidence du taux de pression fiscale, de l'investissement et du taux d'ouverture commerciale.

Ainsi, la présente partie abordera la présentation du modèle et la détermination des résultats.

❖ Présentation du modèle

Il est utile de rappeler le modèle à estimer, la méthode d'estimation avant de présenter les résultats obtenus.

- Rappel du modèle

Le modèle retenu pour l'analyse de l'impact de la fiscalité sur la croissance au Cameroun dans le cadre du présent travail est :

$$PIB_t = \alpha_0 + \alpha_1 INV_t + \alpha_2 TPF_t + \alpha_3 TO_t + U_t (E)$$

Avec :

PIB = Produit Intérieur Brut

INV = stock de capital

TO = degré d'ouverture commerciale (X+M/PIB)

α_1 ; α_2 ; α_3 les paramètres à estimer

▪ L'estimation

L'étude utilise l'outil économétrique pour tester les relations entre les variables. A cet effet, la méthode d'estimation retenue pour la relation spécifiée plus haut se fait en quatre grandes étapes :

- Identification de l'ordre d'intégration des séries à l'aide du test de racine unitaire de Dickey et Fuller ;
- Test de cointégration à la Engle-Granger et le modèle à correction d'erreur;
- Mise en évidence des relations de causalité entre les variables à l'aide du test de causalité de Granger ;
- Test de normalité de Jarque Bera.

Toutefois, il sera procédé à la vérification de la significativité de chacune des variables et du modèle dans son ensemble. Les différents tests sont effectués grâce au logiciel Eviews (version 3.1).

❖ **Détermination des résultats**

Nous allons procéder à la détermination des résultats à travers, puis passer à leurs analyses.

- Détermination de l'ordre d'intégration des variables

Depuis que l'économétrie a perçu, que la validité des estimations est tributaire de la stationnarité des variables ; il est recommandé de toujours commencer par chercher l'ordre d'intégration des variables dans tout travail d'économétrie.

Cela est d'autant plus important et pertinent dans la présente étude que les variables utilisées dans le modèle sont toutes des variables macro-économiques, qui d'ordinaire sont non stationnaires.

◆ Règle de décision

La détermination de l'ordre d'intégration des variables est faite suivant les tests de racine unitaire. A ces tests, appliqués à l'aide du logiciel Eviews (version 3.1) sont attachés des règles de décision précises permettant de se prononcer sur l'ordre d'intégration des variables.

Dans les différents tests appliqués ici, le nombre de retards retenus est celui correspondant au test pour lequel la statistique Akaike est la plus faible.

Le nombre de retards étant retenu sur la base de la statistique Akaike, la stationnarité de la variable est jugée à partir de la comparaison entre les statistiques ADF (Augmented Dickey Fuller test statistic) et la valeur critique de Mackinnon.

L'alternative d'hypothèse qui se présente à l'issue du test est la suivante :

H_0 : racine unitaire ou non stationnarité

H_1 : non racine unitaire ou stationnarité

Si $|ADF| < \text{Valeur Critique de Mackinnon}$ / alors l'hypothèse H_0 est acceptée. Par conséquent la série est non stationnaire.

Si $|ADF| > \text{Valeur Critique de Mackinnon}$ / alors l'hypothèse H_1 est acceptée. Cela traduit la stationnarité de la série.

Les tests sont appliqués à niveau, puis en différence, au cas où il y aurait présence de racine unitaire à ce premier stade.

L'étude de la cointégration se fait sur la base du même ordre d'intégration des variables. Une fois l'ordre d'intégration connu, la relation de long terme entre les variables est estimée. Le résidu de cette estimation est soumis aussi au test de racine unitaire. Si le résidu est stationnaire, on est en présence de cointégration.

Des Modèles à Correction d'Erreur peuvent être élaborés et estimés à partir de la relation de long terme estimée. Les Modèles à Correction d'Erreur fournissent les élasticités des variables aussi bien pour le court terme que pour le long terme, qui traduit le degré d'influence des variables exogènes sur la variable endogène.

Si le résidu n'est pas stationnaire alors il n'y a pas de relation de cointégration entre les variables. L'étude considère le seuil de 5% pour la validation des différentes hypothèses.

◆ Tests de stationnarité

Par souci de synthèse et compte tenu du nombre important des tests appliqués, le tableau n°3 ci-dessous résume les résultats des tests de racine unitaire appliqués à niveau à l'ensemble des variables.

Tableau n°3 : Résultats des tests de stationnarité à niveau

Variables	Statistiques ADF	Valeurs critiques 5%	Résultats
PIB	-2.636	-3.567	PIB n'est pas I (0)
INV	-4.492	-3.567	INV est I (0)
TPF	-3.442	-3.567	TPF n'est pas I (0)
TO	-1.109	-3.567	TO n'est pas I (0)

Source : Auteur

NB : I (0) = intégré d'ordre zéro

Les tests de racine unitaire sur toutes les variables aboutissent aux résultats suivants :

- /ADF/< /Valeur Critique de Mackinnon / au seuil de 5% pour les variables PIB, TPF et TO.

- /ADF/> /Valeur Critique de Mackinnon / au seuil de 5% pour la variable INV.

Il en découle que seule la variable INV est stationnaire à niveau. Probablement les autres sont intégrés d'ordre 1. L'examen de l'ordre d'intégration des variables se poursuit en différence première et pour toutes les variables dans un souci de lecture d'un même niveau d'intégration.

Les différents résultats obtenus à l'issue de ce test se résument dans le tableau n°4 suivant :

Tableau n°4 : Résultats des tests de stationnarité en différence première

Variables	Statistiques ADF	Valeurs critiques 5%	Nombre de retard	Résultats
PIB	-4.320	-3.561	2	PIB est I (1)
INV	-5.311	-3.561	2	INV est I (1)
TPF	-6.453	-3.561	2	TPF est I (1)
TO	-2.626	-1.943	3	TO est I (1)

Source : Auteur

NB : I (1) = intégré d'ordre un

Les résultats des tests de racine unitaire en différence première montrent la stationnarité de toutes les variables, autorisant ainsi l'étude de la cointégration à partir de ces variables. Il y'a donc présomption de cointégration.

En effet, pour toutes les variables :

- /ADF/> /Valeur Critique de Mackinnon / au seuil de 5%.

Ce qui permet d'accepter l'hypothèse alternative H1 de stationnarité des variables correspondantes.

Ainsi, on peut procéder à la construction du modèle à correction d'erreur (MCE) encore appelé « modèle à correction d'équilibre » déduit de la relation de long (E).

- Significativité, homoscedasticité, normalité, cointégration et Modèle à Correction d'Erreur

Il s'agit ici de vérifier la significativité des variables et du modèle ; l'homoscedasticité des erreurs ; la cointégration des variables et de procéder à la validation des hypothèses.

◆ Test de significativité

Le test de significativité est issu de l'estimation du modèle de long terme. Il est estimé par les MCO et on peut tirer les conclusions qui suivent :

Test de significativité des variables

Les variables INV et TPF influencent la variable PIB car les probabilités critiques qui leurs sont associées sont inférieures à 5%. Mais tel n'est pas le cas avec la variable TO dont la probabilité critique est 0,179.

Test de significativité globale du modèle

Le modèle est globalement significatif car prob (F – statistic) = 0,005266 inférieure à 5%.

◆ Test d'homoscédasticité de White

Le test d'homoscédasticité de white est fait après avoir estimé les paramètres par M.C.O. Les résultats du test montrent que la probabilité (F-statistic) est 0,356153 > à 5%. Le modèle est alors homoscédastique.

◆ Vérification de la normalité des erreurs

La statistique de Jarque Bera est définie par :

$$JB = n \left[\frac{s}{6} + \frac{(K-3)^2}{24} \right]$$
 où s est le coefficient de dissymétrie (Skewness) et K le coefficient d'appatissement (Kurtois).

JB suit sous l'hypothèse de normalité une loi de Khi-deux à deux degrés de liberté.

On accepte au seuil de 5%, l'hypothèse de normalité si $JB < 5,99$ ou si probabilité > 0,05.

Les résultats du test effectué à l'aide du logiciel Eview (version 3.1) montrent que toutes les valeurs de JB sont inférieures à 5,99. Les séries PIB, INV, TPF et TO du Cameroun sont normales sur la période de 2009 à 2017.

◆ Test de cointégration

Il est procédé au test de racine unitaire sur le résidu issu de l'estimation de la relation de long terme. L'hypothèse de cointégration des variables est acceptée si le résidu est stationnaire.

Le tableau n°5 suivant rend compte des résultats du test de racine unitaire appliqué sur le résidu.

Tableau n°5 : Résultats du test de cointégration

Variables	Statistiques	Valeurs	Résultats
	ADF	critiques 5%	
Résidu de l'équation	-3,24578	-1,9465	Cointégration

Source : Auteur

Le résidu étant stationnaire, la présomption de cointégration des variables est acceptée. Nous pouvons alors établir le modèle à correction d'erreur correspondant à l'équation (E).

◆ Modèle à Correction d'Erreur (MCE)

Le Modèle à Correction d'erreur s'obtient en introduisant dans l'équation (E), des différentiels (D) au niveau des variables et des variables retardées (R) telles que :

$$R(X_t) = X_{t-1}$$

$$D(X_t) = X_t - X_{t-1}$$

Le modèle à correction d'erreur correspondant à notre modèle s'établit ainsi :

$$D(\text{PIB})_t = \alpha_0 + \alpha_1 D(\text{INV}_t) + \alpha_2 D(\text{TPF}_t) + \alpha_3 D(\text{TO}_t) + \alpha_4 R(\text{PIB}_t) + \alpha_5 R(\text{INV}_t) + \alpha_6 R(\text{TPF}_t) + \alpha_7 R(\text{TO}_t) + U_t \text{ (E)}$$

La validité des MCE est liée au signe du coefficient α_4 qui doit être compris entre -1 et 0 avec une probabilité critique associée inférieure à 5%. Les élasticités de court terme sont représentées par les coefficients α_0 , α_1 , α_2 et α_3 tandis que celles de long terme sont dérivées à partir de α_4 , α_5 , α_6 et α_7

Le tableau n° 6 suivant retrace de façon synthétique les résultats de l'estimation du MCE.

Tableau n° 6 : Résultats de l'estimation du MCE

Variables	Coefficients	Probabilités
D (INV)	0, 205	0,0045
D (TPF)	0, 611	0,0000
D (TO)	-0, 823	0,1331
R (PIB)	-0, 232	0,0328
R (INV)	0, 201	0,0083
R (TPF)	0, 435	0,0004
R (TO)	-3, 686	0,1100

Source : Auteur

() Significatif à 1% ; significatif à 5% ; significatif à 15%

$$R^2 = 0,82$$

$$R^2 \text{ ajusté} = 0,76$$

Le but de cette étude n'étant que d'étudier l'impact des variables fiscales sur la croissance, nous nous sommes passés des tests de Ramsey sur les deux modèles pour effectuer directement le test de causalité de Granger dont les résultats sont disponibles en annexe 6.

4. Analyse des résultats et validation des hypothèses

Il est question dans le présent paragraphe d'analyser dans un premier temps les résultats de l'estimation puis de procéder à la validation des hypothèses dans le second, avant de passer aux recommandations et suggestions.

4.1. Analyse des résultats

Les résultats présentés ci-dessus font état de ce que l'investissement et le taux d'ouverture commerciale ont les coefficients dont les signes sont ceux attendus. Quant au taux de pression fiscale, le signe de son coefficient est opposé à celui escompté. Les variables peuvent donc être classées en deux groupes.

D'abord le groupe de variables qui ont des élasticités positives à savoir le taux de pression fiscale et l'investissement ; ensuite la variable taux d'ouverture commerciale dont le signe est négatif.

L'investissement a un impact positif sur la croissance du PIB. Cela se traduit par son coefficient tant dans le modèle de court terme que celui de long terme. En effet, une augmentation du niveau de l'investissement de 10% entraîne une augmentation du PIB de 2,05% à court terme et de 8,23% à long terme. Cette sensibilité du PIB à l'investissement traduit l'importance de cette variable dans le processus du développement.

Toutefois, il est important de constater que cette sensibilité est pratiquement non significative du fait de l'envergure que la littérature reconnaît à l'investissement. Ce niveau d'investissement est d'autant plus faible que malgré la croissance du PIB, la pauvreté n'a pas reculée.

Il urge alors donc que les politiques macro-économiques instituées avec le programme d'ajustement structurel (PAS) auquel le Camerounais s'est engagé, mettent un accent particulier sur l'investissement privé et public. Cela exige un tissu économique sain et peu contraignant avec les mesures fiscales visant à stimuler l'investissement.

Les taux de pression fiscale utilisés pour la régression de notre modèle jouent favorablement sur la formation du PIB.

Ce qui a tendance à mettre presque en cause les théories économiques qui stipulent un impact négatif de cette variable sur le développement. Mais il est important de souligner que le taux de pression fiscale a toujours un impact négatif à partir d'un certain seuil donné.

Comme l'atteste son coefficient, une augmentation du taux de pression fiscale de 10% entraîne une augmentation du PIB de 6,28% à court terme et de 18,86% à long terme. Mais force est de constater que ces différents coefficients sont très faibles quand bien même la variable fiscale taux de pression fiscale est individuellement significative dans les deux modèles au seuil de 1%.

De plus une lecture des résultats du test de causalité de Granger nous permet de déduire que la croissance aurait été meilleure si les différents taux d'imposition en vigueur au Cameroun favorisaient l'investissement qui est le socle même de tout décollage socio-économique.

L'augmentation de la pression fiscale vient du fait que compte tenu des critiques soulevées sur les taux d'imposition très élevés, l'administration fiscale Camerounaise préconise un élargissement de la base taxable et une amélioration de sécurisation des recettes fiscales.

Le taux d'ouverture commerciale utilisé dans la régression du modèle a eu tant à court terme qu'à long terme les signes attendus. Une augmentation de 10% de taux d'ouverture commerciale entraîne une diminution du PIB de 2,36% à court terme et de 16,62% à long terme. Cette situation ne surprend guère et vient justifier les critiques apportées au système des échanges internationaux au Cameroun. Le Cameroun a en effet une économie purement dépendante basée sur l'importation. De plus la taxation interne des activités commerciales au Cameroun n'encourage guère la croissance.

Il ressort de tout ce qui précède que le système fiscal Camerounais bien à travers les différents impôts que les taxes ne favorisent pas de façon escomptée la croissance. Les impacts positifs obtenus pour certaines variables de l'étude sont négligeables. Cela traduit certainement le fait qu'on n'investit pas réellement dans les infrastructures de production. Toute chose explicable par la pression fiscale.

4.2. Validation des hypothèses

Le taux de pression fiscale contrairement à l'hypothèse formulée en H1, agit positivement sur la croissance économique au Cameroun. L'hypothèse H1 n'est pas validée au plan empirique.

L'investissement agit positivement sur la croissance au Cameroun comme formulée en hypothèse H2. L'hypothèse H2 est vérifiée.

Comme formulée en hypothèse H3, il ressort de la présente étude que le taux d'ouverture commerciale influence négativement la croissance économique au Cameroun.

La validation de ces différentes hypothèses ouvre la voie aux recommandations et suggestions qui mettront un terme à notre travail.

Au terme de cette étude, il ressort que les variables explicatives considérées ont de façon globale répondu à nos préoccupations, ouvrant la voie aux recommandations et suggestions.

Ainsi de façon générale, il s'agira de :

- Réduire les taux d'imposition, notamment ceux concernant les impôts directs parce qu'ils agissent négativement sur le niveau d'investissement à travers la baisse du niveau d'épargne des entreprises du fait de l'impôt à payer ;
- Lutter énergétiquement contre la fraude et la contrebande qui créent des distorsions économiques très graves entre les entreprises ;
- Encourager l'investissement à travers l'intervention des pouvoirs publics auprès des banques et autres institutions financières afin qu'elles augmentent les crédits à long terme ;
- Promouvoir la transparence et la responsabilité dans la gestion des deniers publics ;
- Mettre en œuvre des politiques visant à intégrer le secteur informel dans la fiscalité. Cela permettra d'élargir la base taxable et aussi d'accroître les recettes fiscales dans lesquelles l'Etat ne peut survivre. Ceci est d'autant plus important que le délaissement du secteur informel fait que plusieurs opérateurs évoluent pendant longtemps dans l'informel. Une situation qui a pour conséquence de pénaliser les quelques-uns déclarés et qui sont surtaxés par l'Etat du fait aussi de son obligation à mobiliser des ressources pour son fonctionnement ;
- Procéder à une évaluation fiscale et douanière afin d'apprécier le poids de la fiscalité sur les PME. Ceci permettra d'alléger sensiblement la fiscalité qui asphyxie les PME ;
- Eradiquer la corruption. ;
- Instaurer un dialogue permanent entre les contribuables et l'administration fiscale ;
- Organiser des séminaires pour apporter des éclaircissements sur les points non appréhendés par les contribuables.

Conclusion

Afin de dégager les effets de la fiscalité sur la croissance, il a été tenu compte, en utilisant le cadre de taux du prélèvement global, de l'investissement et de la taxation des échanges internationaux (variable taux d'ouverture commerciale), facteurs négligés par la littérature.

Le travail a consisté à collecter des informations utiles auprès des services les plus indiqués (impôts et entreprises) et de passer à une régression économique à l'aide du logiciel EVIEWS (version 3.1).

L'examen du degré d'intégration des variables notamment par le test de racine unitaire de « Dickey-Fuller Augmented » a permis de mettre en évidence d'une part la non stationnarité des principales variables fiscales utilisées. D'autre part ces tests en différence première ont

montré que les variables ont toutes le même d'ordre d'intégration. Ce qui a permis de continuer le test pour aboutir aux résultats ci-dessus présentés.

Les résultats auxquels l'analyse économique a abouti sont sans contester l'existence des taux d'imposition très élevés qui ont pour conséquence le découragement de l'activité productive.

Ainsi, l'estimation du modèle montre que le niveau de développement est positivement expliqué par le taux de pression fiscale et l'investissement, tandis que le taux d'ouverture commerciale du Cameroun ne favorise guère la croissance.

Les effets du taux de pression fiscale nécessitent une attention particulière au Cameroun. Son effet positif vient du fait que la quasi-totalité des recettes budgétaires provient des recettes fiscales. Cette particularité trouve son fondement dans le fait que les contribuables sont réticents au paiement de l'impôt et se rabattent de plus en plus dans le secteur informel.

L'investissement agit également positivement sur le niveau de croissance comme le témoigne son coefficient dans les deux modèles (élasticité égale à 0,205 à court terme et 0,823 à long terme). Les taux de taxation agissent négativement sur cette variable. Ceci trouve sa justification dans le fait que les entreprises, étant le lieu de la production de la valeur sont étouffées par les nombreux impôts auxquels elles sont soumises. Les décisions d'investissement sont fonction des profits retirés de l'exercice de la profession, et il devient alors trivial de dire que sans impôt il n'y a pas réinvestissement.

Le taux d'ouverture commerciale influence négativement la croissance et cela dénote de la complexité du système de taxation des échanges extérieurs.

A travers tout ce qui vient d'être élucidé, des recommandations et suggestions ont été formulées à l'endroit des autorités en charge de ce pays et dont la prise en compte permettra d'amorcer le sentier de croissance.

Ainsi, pour atteindre le niveau de croissance de 8%, pouvant permettre de réduire les multiples problèmes économiques propres au Cameroun, il est important de revoir les différentes taxations surtout au niveau des échanges internationaux et de lutter contre la fraude et la corruption.

L'Etat Camerounais peut, toutefois, continuer à élever le taux de pression fiscale par un élargissement de la base taxable au détriment des taux d'imposition.

Cette étude loin d'être parfaite en son genre s'achève tout en soulignant ses limites et faiblesses en quelques tirets :

-L'étude n'a pas pu aborder tous les aspects de la fiscalité tels que présentés par le

Code Général des Impôts du Cameroun.

- L'étude n'a pas pris en compte certaines variables qualitatives et quantitatives qui paraissent avoir une certaine influence sur la croissance économique. Ce sont entre autres les aléas naturels, le risque politique, l'instabilité macro-économique, l'inflation, l'indice de production alimentaire, le taux de croissance de la population etc...

Cette étude ouvre plusieurs pistes de recherches futures. Une étude comparative de la fiscalité Camerounaise et d'autres pays pourrait apporter de plus amples éclaircissements à la croissance et à l'importance des facteurs qui influencent. De même, nous pouvons proposer de mener d'autres recherches en intégrant d'autres variables fiscales.

BIBLIOGRAPHIE

Atanga R. et Tocke A, (2011), Eléments de la fiscalité des affaires au Cameroun, Edition Harmattan, Yaoundé.

Boadway R and Keen M, (2006), « Financing and Taxing New Firms under Asymmetric Information », Finanzarchiv, n° 62, P 471-502

Bouvier M, (2007), Introduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt, Edition LGDJ, Paris

Delatre M, (1987), L'évolution de la structure et du poids de la fiscalité, Edition LGDJ, Paris

Fotsing J, (2004), Le pouvoir fiscal en Afrique, Edition clé, Yaoundé

Kpocheme A, (2015), « Incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin », <https://www.memoireonline.com>.

Keen M, (2007), « International Tax and Public Finance », Journal of Public Economics, n°14, P 365-381

Laurent A, (2000), Théories contre l'impôt, Edition Masson, Toulouse

Lamarque J, et Ayrault L, (2009), Droit fiscal général, Edition LITEC, Paris

Montagnier G, (1998), L'évolution de la fiscalité des produits financiers, Edition Masson, Paris

Nzakou A, (2001), Difficultés comptables et fiscales, Tome 1, 5^{ème} édition, Edition Saint-Paul, Yaoundé

Nzakou A, (2004), Difficultés comptables et fiscales, Tome 2, 5^{ème} édition, Edition Saint-Paul, Yaoundé

Nzakou A, (2017), Difficultés comptables et fiscales, Tome 2, 10^{ème} édition, Edition Saint-Paul, Yaoundé

- Nyeck F, (2004), La démystification de l'impôt au Cameroun, Edition Harmattan, Yaoundé
- Paysant A, (1992), Finances Publiques, 3^e éd, Edition Masson, Paris
- Slemrod J, (2007), « The Role of Taxation and Tax Administration in the Sustainable Development », Prepared for 2007 ITD Conference University of Michigan, n° 27 P 47-72
- Shahe E and Stiglitz J, (2005), « On Selective Indirect Tax Reform in Developing Countries », Journal of Public Economic, n° 89, P 559-623
- Code général des impôts du Cameroun 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 [en ligne], <https://www.impots.cm>
- Circulaire n° 005/MINFI/DGI/LC/L Du 31 Décembre 2010 précisant les modalités d'application des dispositions fiscales de la loi n° 2010/015 du 21 décembre 2010 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2011
- Circulaire n° 001/MINFI/DGI/LC/L Du 30 Janvier 2012 précisant les modalités d'application des dispositions fiscales de la loi n° 2011/020 du 14 décembre 2011 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2012
- Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), 2009
- Recueil de doctrine administrative fiscale, mise à jour en Janvier 2010, Ministère des finances du Cameroun
- Rapport annuel de la Direction Général des Impôts 2008 ; 2009 ; 2010 ; 2011 ; 2012 ; 2013 ; 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017 [en ligne], <https://www.impots.cm>